



March 2016
Campaign: M64

Safety Recall: SRS Electronic Control Unit

Dear Honda Accord owner:

In accordance with the requirements of the Canadian Motor Vehicle Safety Act (CMVSA), we are sending this letter to notify you of a Safety Recall that applies to your vehicle.

Honda Motor Co. has determined that a defect which relates to motor vehicle safety exists in certain 2008-2010 model year Honda Accord vehicles. Please check that the 17-digit Vehicle Identification Number (VIN) above matches the 17-digit VIN on the upper left of your vehicle's dashboard.

What is the problem?

In certain 2008-2010 model year Accord vehicles, an internal component in the Supplemental Restraint System Electronic Control Unit (SRS ECU) may be susceptible to corrosion. Over time, this may result in an SRS ECU failure. If the SRS ECU were to fail, the SRS indicator light on the vehicle instrument panel is designed to illuminate to alert the driver of the failure. Such a failure of the SRS ECU could prevent the airbags from deploying where a crash necessitates an airbag deployment, increasing the risk of injury.

What should you do?

Replacement parts are expected to be available for all affected vehicles, in Fall 2016. Honda Canada will send you a notification when these parts become available to complete the recall service. The second notification may be provided by phone, email, and/or letter.

If your vehicle's SRS indicator is not illuminated, please contact your Honda dealer to have the recall service completed, once you receive the second notification from Honda Canada. If the SRS indicator in your vehicle is currently, or becomes illuminated, please contact your Honda dealer to schedule an appointment to have your vehicle inspected and the recall service completed, as soon as possible.

If the dealer's diagnosis confirms the SRS indicator is illuminated as a result of corrosion-related SRS ECU failure, the required recall service will be performed free of charge. If diagnosis confirms the SRS indicator is illuminated due to an issue unrelated to this recall, then this recall service will not address that condition and your dealership will open a separate repair order in relation to that separate issue.

Who to contact if you experience problems?

If you require assistance, you may contact Honda Canada Customer Relations at 1-888-9HONDA9.

How you can help Honda Canada keep you informed:

Honda Canada believes our owner contact information may not be up to date for your vehicle. As a result, this notification has been mailed to you using provincial registration data which, by regulation, only permits Honda Canada to contact you for this particular Safety Recall campaign. In order for us to keep you informed of any new Safety Recalls or Product Updates, please verify your contact information using one of the following methods:

- Contact us by phone at 1-888-9HONDA9.
- Complete the *Revised Information* section in the enclosed postage-paid Information Change Card, check the « No/Non » box, and return the card to us by mail or by fax at 1-877-939-0909.

Thank you for your co-operation. We apologize for any inconvenience this Safety Recall may cause you.

Sincerely,

Dave Gardner
Senior Vice President, Operations



Mars 2016
Campagne : M64

Rappel de sécurité : Unité de commande électronique du système SRS

À l'attention des propriétaires d'une Honda Accord,

Conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada, nous vous faisons parvenir cette lettre afin de vous informer d'un rappel de sécurité qui concerne votre véhicule.

Honda Motor Co. a déterminé qu'une défectuosité sur certaines Honda Accord des années modèles 2008 à 2010 pose un problème de sécurité pour ces véhicules automobiles. Veuillez vérifier si le numéro d'identification du véhicule (NIV) de dix-sept caractères susmentionné correspond au NIV qui se trouve dans le coin supérieur gauche du tableau de bord de votre véhicule.

Quel est le problème?

Sur certains véhicules Accord des années modèles 2008 à 2010, un composant interne de l'unité de commande électronique du système de retenue supplémentaire (SRS) pourrait être sensible à la corrosion. Avec le temps, cette situation pourrait entraîner la défaillance de l'unité de commande électronique du système SRS. Si l'unité SRS connaissait une défaillance, le témoin SRS dans le tableau de bord s'allumerait pour alerter le conducteur de cette défaillance. Une défaillance de l'unité SRS pourrait empêcher le déploiement des coussins gonflables de se produire au cas où un déploiement serait nécessaire, ce qui augmenterait le risque de blessures.

Que devez-vous faire?

La disponibilité des pièces de remplacement est prévue pour tous les véhicules concernés, et ce, à l'automne 2016. Honda Canada vous fera parvenir un avis lorsque ces pièces seront disponibles afin d'effectuer le travail dans le cadre du rappel. Le deuxième avis pourrait être fait par téléphone, envoyé par courriel et/ou par courrier.

Si le témoin SRS de votre véhicule n'est pas allumé, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Honda pour faire effectuer le travail dans le cadre du rappel lorsque vous aurez reçu le deuxième avis de Honda Canada. Si le témoin SRS de votre véhicule est actuellement allumé ou s'il s'allume entretemps, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Honda afin de prendre un rendez-vous pour faire inspecter votre véhicule et faire effectuer le travail dans le cadre du rappel, et ce, dès que possible.

Si le diagnostic effectué chez le concessionnaire confirme que le témoin SRS est allumé en raison de la défaillance liée à la corrosion de l'unité SRS, le travail requis dans le cadre du rappel sera fait sans frais. Si le diagnostic effectué chez le concessionnaire confirme que le témoin SRS est allumé en raison d'un problème autre que celui lié au présent rappel, alors le travail dans le cadre de ce rappel ne réglera pas le problème constaté et votre concessionnaire devra ouvrir un bon de réparation séparé pour ce problème.

Pour obtenir de l'assistance :

Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec le Département des relations avec la clientèle de Honda Canada au 1 888 9HONDA9.

Aidez Honda Canada à vous tenir au courant :

Honda Canada estime que les coordonnées du propriétaire figurant dans ses dossiers pourraient ne pas être à jour en ce qui concerne votre véhicule. Par conséquent, le présent avis vous a été envoyé selon les données d'immatriculation provinciales qui, conformément au règlement, permettent à Honda Canada de seulement communiquer avec vous concernant la présente campagne de rappel de sécurité. Afin que nous puissions vous tenir au courant de toute nouvelle campagne de rappel de sécurité ou d'amélioration de produit, veuillez vérifier si vos coordonnées sont exactes en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- Communiquez avec nous au 1 888 9HONDA9.
- Remplissez la section *Renseignements mis à jour* de la Carte de changement de renseignements jointe et déjà affranchie, cochez la case « No/Non », puis retournez-nous la carte par la poste ou par télécopieur au 1 877 939-0909.

Nous vous remercions de votre collaboration. Nous nous excusons pour tout inconfort que ce rappel de sécurité pourrait vous causer.

Cordialement,

Dave Gardner
Vice-président principal, Opérations